

Rapport des délégués au conseil régional de Nyon

L'assemblée du conseil régional s'est tenue le 24 juin 2020 à Gland,

Etaient présents pour représenter la commune d'Arzier-le-Muids : Elvira Röhl, Frédéric Guilloud et Philippe Esseiva.

L'ordre du jour du conseil régional comprenait :

- Election d'un membre au Comité de Direction.
- Election d'un membre à la Commission de Gestion.
Mme Florence Ursenbacher est élue tacitement
- Election d'un membre à la Commission des Investissements régionaux
M. Claude Farine est élu tacitement par acclamations
- Elections statutaires : Présidence, Vice-Présidences (élection d'un-e 2ème Vice-Président-e),
2 scrutateurs, 2 vice-scrutateurs
 - Mme Valérie Jeanrenaud Présidente
 - Mme Amélie Cherbuin 1ère Vice-présidente
 - M. Damien Richard 2ème Vice-président (nouveau)
 - MM. Luc Mouthon & Jacques Mugnier Scrutateurs
 - Mme Marinella Page & M. E. Creteigny Vice-scrutateurs
- Préavis N° 55-2020 - Démarche participative "Inventer la Givrine de demain"
Le préavis a été adopté
- Réponse à l'interpellation de M. J. Hanhart "Eclairage public : des possibilités de régulation nocturne ?"
LA réponse à été acceptée.
- Réponse à l'interpellation de M. C. Farine "Nouvelle jonction autoroutière de Rolle: les cyclistes envoyés au casse-pipe ?"
La réponse à été acceptée.
- Postulat de M. F. Costiou "Pour une démocratie accrue dans l'utilisation des taxes de séjour reversées par nos Communes"
la réponse été acceptée

La prochaine séance du conseil est agendée au 24 septembre

Vous pouvez obtenir plus d'informations en consultant le site du conseil régional ;

<https://regiondenyon.ch/>

Philippe Esseiva